

5628/129

Georges Chevallier

Louis Gallait

"Portrait"

mai 1925.

Bruxelles, le 15 juillet 1940.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la section de l'Art Moderne de la Commission directrice a estimé qu'il n'y a pas lieu d'acquérir pour nos collections le tableau dont il s'agit dans votre lettre du 9 mai.

Nous vous remercions néanmoins de votre communication et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations très distinguées.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Georges Thys,
rue Stévin, 80
E./V.

Bruxelles, le 12 mai 1925.

A. M. M.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que nous soumettrons votre offre à la Commission directrice lors de sa prochaine séance. Mais celle-ci n'aura pas lieu avant quelque temps.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire,

A Monsieur Georges THYS,
rue Stévin, 80
BRUXELLES. N.B.

Rue Stévin, 80
Bruxelles, I.E.

9 Mai 1925

Monsieur Tiersens - Govaert,

J'ai un portrait peint
par Louis Gallait que je
suis heureux de vendre
au Musée.

Plusieurs connaisseurs le
considèrent comme très
beau et Monsieur Paul
De Decker, que vous connais-
sez, est également de

cet avis. C'est lui qui m'a conseillé de m'adresser à vous. Je serais heureux que vous permîssiez me faire savoir si la chose vous intéresse et je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Georges Pays